



JE DEVIENS ENTREPRENEUR

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ? SUIVEZ LA FORMATION CERTIFIANTE « JE DEVIENS ENTREPRENEUR » AFIN D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES CLÉS DE L'ENTREPRENEUR ET DE FINALISER VOTRE PROJET AVANT DE VOUS LANCER.

QUELS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ?

- Connaître vos points forts pour mener votre projet
- Définir votre stratégie commerciale
- Construire vos prévisions financières
- Choisir le statut juridique adapté à votre situation et votre projet

QUELLE DURÉE ?

35 heures minimum

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Toute personne ayant un projet de création d'entreprise, disponible sur la durée de la formation, et motivée pour suivre l'ensemble des ateliers
- Aucune exigence de formation ou d'expérience professionnelle préalable
- Tout type de secteur d'activité : commerce, artisanat, bâtiment, service, conseil, activités artistiques, etc.

QUEL PROGRAMME ?

Se représenter comme entrepreneur

Savoir présenter son projet, mesurer sa réalité et définir son plan d'action

Identifier son marché et construire sa stratégie commerciale

Maîtriser l'élaboration de son étude de marché, construire une communication adaptée et entretenir un réseau professionnel

Estimer ses investissements et construire un prévisionnel financier

Évaluer la viabilité économique de son projet et maîtriser les outils de gestion financière

Choisir un statut juridique

Analyser les conséquences et impacts du choix du statut juridique

QUELLES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ?

La formation est dispensée sous la forme d'ateliers collectifs, animés par les équipes de l'Adie, appuyées par des intervenants externes, experts sur leur thématique d'intervention. Chaque module de formation privilégie l'utilisation de techniques d'animation et de supports variés tels les vidéos, quizz, jeux, ou ateliers, et une interactivité forte entre les participants, permettant de rendre chacun acteur de son apprentissage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contactez votre conseiller pour connaître les prochaines sessions disponibles près de chez vous

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

HANDICAPÉES

Contactez votre conseiller pour obtenir le registre d'accès

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de validation des acquis et présentation de votre projet devant un jury en fin de formation

CERTIFICATION

La formation Je Deviens Entrepreneur est enregistrée au répertoire spécifique de la certification professionnelle. A ce titre, un certificat vous est remis suite à la validation de la formation.

TARIF

Gratuit. Le coût de formation est pris en charge par les partenaires de l'Adie, les collectivités locales et l'État.

95 % DES STAGIAIRES JE DEVIENS ENTREPRENEUR SONT SATISFAITS

À la suite de la formation, je peux bénéficier des services de l'Adie :

- un financement jusqu'à 10 000 € avec un accès à des aides complémentaires : prêt d'honneur, primes locales (sous conditions).
- des solutions d'assurances professionnelles et automobiles à des tarifs négociés avec des assureurs partenaires (Axa, Allianz).
- un coaching à la carte et personnalisé



CONTACTEZ-NOUS :

N° cristal : 0970 845 111
ou au 06 94 09 36 05



AVRIL 2020 | 1/1

